

SUÈDE

Date des élections: 20 septembre 1970

But de la consultation

Les citoyens étaient convoqués aux urnes pour élire les membres du Parlement devenu monocaméral par suite de la réforme constitutionnelle de 1969 *.

Les mandats des parlementaires de l'ancien *Riksdag* étaient arrivés à leur terme pour les membres de la Chambre basse; ils devaient expirer en décembre 1972 pour les membres de la Chambre haute.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement suédois, le *Riksdag*, désormais monocaméral, compte 350 membres élus pour 3 ans.

Système électoral

Sont électeurs tous les citoyens suédois, hommes et femmes, âgés d'au moins 19 ans l'année précédant l'élection, jouissant de leurs droits civils et inscrits sur les listes électorales. Celles-ci sont dressées dans chaque district par un comité électoral et sont révisées tous les ans. Le vote n'est pas obligatoire.

Sont éligibles les électeurs et électrices âgés de 20 ans au moins. Le mandat parlementaire n'est pas incompatible avec d'autres fonctions publiques ou privées.

Sur les 350 membres du *Riksdag*, 310 sont élus dans 28 circonscriptions au scrutin de liste sans apparentement ni panachage et avec répartition proportionnelle selon la méthode de St. Lagie modifiée (diviseurs: 1, 4, 3, 4, 5, 7).

Les 40 sièges restants, dits sièges de compensation, sont attribués à l'échelle nationale.

Pour ce faire, on élimine d'abord les partis qui ont recueilli moins de 4 % de la totalité des suffrages exprimés dans le pays. Cependant, si un candidat de l'un de ces partis obtient 12 % des voix dans une circonscription, le parti a droit à un mandat. On calcule par la suite combien de mandats chaque parti aurait obtenus si la Suède, dans son ensemble, n'avait formé qu'une seule circonscription électorale et si l'on avait appliqué la méthode de St. Lagie modifiée. Le nombre de sièges de compensation qui échoit à chaque parti est

* Voir *Chronique des Elections parlementaires III* (1968-1969), pp. 20 et 21.

égal à la différence entre le produit de cette opération et le nombre de sièges qu'il a déjà remportés dans les circonscriptions. Tous les partis qui acquièrent ainsi des sièges supplémentaires attribuent leur premier mandat de compensation à leur candidat non élu, mais arrivé en tête de liste dans la circonscription où le parti a le plus fort surplus de voix à l'issue de la première répartition des sièges et ainsi de suite.

Si un siège devient éventuellement vacant en cours de législature, il est rempli par le premier des « viennent ensuite » de la liste sur laquelle figurait son titulaire.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Les différents partis politiques s'étaient mis d'accord pour fixer la date d'ouverture de la campagne électorale au 22 août.

Au Parti social-démocrate, au pouvoir depuis 38 ans, s'opposaient les libéraux, les centristes et les conservateurs. Deux formations marxistes, le Parti communiste et les marxistes-léninistes, participaient également à la consultation. Le Parti social-démocrate avait 626 candidats, le Parti du centre 606 environ, les libéraux 843 et les communistes 340.

Les principaux thèmes évoqués au cours de la campagne furent, en matière de politique intérieure, d'ordre économique et social : amélioration de la condition ouvrière, hausse des prix, situation du commerce extérieur, rôle de l'Etat dans le développement des industries nationales avec la nomination, à titre d'essai, pendant cinq ans, de Représentants de l'Etat dans les conseils d'administration des grandes entreprises. Quant aux problèmes de politique étrangère, ils furent peu abordés par les partis ; même la question de la candidature suédoise au Marché commun ne fut envisagée que dans la mesure où elle pouvait remettre en question la traditionnelle neutralité suédoise.

Dans l'ensemble, la campagne se déroula dans le calme, encore qu'une certaine tension se manifestât entre les partis de l'opposition modérée, qui ne parvinrent pas à présenter un front commun. Seuls les libéraux et les centristes publièrent en commun une brochure, où ils se prononçaient en faveur d'une aide accrue aux familles, d'une économie libérale et d'une large autonomie des communes.

A l'extrême gauche, l'unité entre communistes pro-soviétiques et marxistes-léninistes ne se fit pas davantage. Cependant, contrairement aux prévisions de certains observateurs, le Parti communiste réussit à dépasser le niveau des 4 % de suffrages au-dessous duquel il n'aurait pu être représenté et obtint au *Riksdag* 17 sièges au lieu des 3 qu'il détenait précédemment.

Obtenant 45,3 % des suffrages et 163 députés, les sociaux-démocrates perdirent la majorité absolue. L'opposition non socialiste, représentée par 170 députés, fut proche de la leur ravir.

Le Premier Ministre social-démocrate, M. Olof Palme, a maintenu son cabinet en fonction, en déclarant que son parti ne ferait de concessions ni aux partis bourgeois ni aux communistes dans la réalisation de son programme électoral. En fait, les Sociaux-démocrates devront recevoir l'appoint de quelques voix — sans doute celles de députés communistes — pour ne pas être mis en minorité.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges au Riksdag

Nombre d'électeurs inscrits	5 645 804
Votants	4 984 207 (88,3 %)
Bulletins blancs ou nuls	8 011
Suffrages valablement exprimés	4 976 196

Formation politique	Suffrages obtenus	°o	Nombre de sièges obtenus dans des circonscriptions	Nombre de sièges de compensation	Nombre de sièges au Riksdag
Parti social-démo-	2 256 369	45,3	149	14	163
Parti du centre . . .	991 208	19,9	67	4	71
Parti libéral	806 667	16,2	51	7	58
Parti conservateur	573 812	11,5	36	5	41
Parti communiste	236 659	4,8	7	10	17
Union démocrate-chrétienne	88 770	1,8	—	—	—
KFML	21 238	0,4	—	—	—
Divers	1473	0,01	—	—	350

2. Répartition des Députés par catégories professionnelles

Patrons et chefs d'entreprise

Agriculture et pêche	54
Industrie	12
Commerce et transports	10
Divers	12

<i>Cadres</i>	
Industrie.	6
Commerce et transports.	16
Journalistes.	15
<i>Ouvriers.</i>	23
<i>Fonctionnaires</i>	
Cadres des services publics.	51
Employés.	2
Enseignants.	31
<i>Membres permanents — Représentants d'organisations d'intérêt public</i>	
Organisations politiques.	18
Organisations syndicales.	24
Groupements d'intérêts.	11
Représentants des Egbse Ubres.	3
<i>Femmes au foyer.</i>	14
<i>Membres du Gouvernement.</i>	15
<i>Divers.</i>	33
	350

3. Répartition des Députés par sexes

	Hommes	Femmes	Total
Parti social-démocrate	135	28	163
Parti du centre	62	9	71
Parti Ubéral	53	5	58
Parti conservateur	37	4	41
Parti communiste	14	3	17
	301	41	350

4. Moyenne d'âge : 50 ans